



«Coopération pour la mise en valeur durable des bois et forêts dans le contexte incertain du changement climatique»

Contexte

La forêt privée dans le Grand Est représente 44 % de la surface forestière pour 320 000 propriétaires soit environ 840 000 ha. 1/3 de cette surface (250 000 ha) fait moins de 10 ha par propriétaire et concerne la majorité des propriétaires (94%).

Le morcellement forestier y est très marqué et les derniers travaux menés montrent qu'une partie de la ressource forestière mobilisable est présente dans cette petite forêt privée et que la diversité des modes de gestion constitue des forêts mosaïques favorisant la biodiversité.

A l'instar des autres massifs, ces peuplements sont touchés ces dernières années par les dépérissements tant des résineux que des feuillus et sont par ailleurs exposés à la problématique des feux de forêts.

C'est pourquoi, la gestion durable de la ressource dans ces propriétés s'avère nécessaire dans un contexte de changement climatique avéré et de fort déséquilibre sylvocynégétique.

Objectif

Le projet vise à structurer les actions foncières forestières via le regroupement foncier et des approches innovantes, tout en renforçant la gestion durable et la mobilisation de la ressource, notamment issue d'aléas.

Il intègre également des actions face aux risques croissants, en particulier la DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie), et s'inscrit dans une stratégie d'adaptation au changement climatique (risques sanitaires, diversification des essences, évolution des pratiques sylvicoles).

Nom du projet	«Coopération pour la mise en valeur durable des bois et forêts dans le contexte incertain du changement climatique»
Financeurs	Cofinancé par l'Union européenne (FEADER) et la Région Grand Est
Partenaires	CNPF Grand Est, Chambre régionale d'agriculture Grand Est, Chambres d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Alsace et Vosges, UFGE Fransylva
Durée	01.01.2023 – 31.12.2027

Notre approche

Le projet est cofinancé par l'Union européenne (FEADER) et la Région Grand Est. Le Centre National de la Propriété Forestière Grand Est (CNPF GE) est en charge de la mission de chef de file. Il s'appuie sur la CRAGE (Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est), qui réalise le lien avec les cinq chambres départementales concernées, et sur l'UFGE Fransylva Grand Est. La coordination globale du programme permettra l'articulation des actions entre elles et d'unir les partenaires pour augmenter leur efficacité.

Des zonages sont définis pour les techniciens afin d'en délimiter les interventions géographiques pour leur action d'animation. Des réunions de travail faisant intervenir les équipes des différents partenaires seront néanmoins régulièrement organisées afin de favoriser les échanges et de diffuser les bonnes pratiques.

Le chef de file réalise la consolidation et la spatialisation des résultats et indicateurs issus de l'animation de l'ensemble des partenaires dans le cadre du projet coopération. Il en assure de même la remontée des bilans administratifs et techniques.

ANIMATION & ACCOMPAGNEMENT

- Identifier et rencontrer les propriétaires forestiers pour les inciter à la gestion durable :
 - Visite-conseil
 - Animation de groupes de propriétaires
- Communiquer et informer :
 - Rédiger des articles de vulgarisation forestière
 - Communiquer par voie de presse sur les actions mises en place

FONCIER & PLANIFICATION

- Foncier : réaliser de l'animation foncière et proposer des solutions pour augmenter la taille des unités de gestion forestière afin de rationaliser la gestion.
- Documents de Gestion Durable (DGD) : initier de nouveaux DGD et renforcer la gestion durable des parcelles dans le contexte incertain du changement climatique.
- Dessens forestière : identifier les besoins et, le cas échéant, proposer des projets de dessertes concertées en intégrant la dimension Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI).



PRODUCTION & VALORISATION FORESTIÈRE

- Mutualiser les efforts des propriétaires en vue de réaliser des opérations groupées qui puissent permettre une gestion durable des parcelles, favorisant leur pérennité, dans des conditions économiques viables.
- Proposer des solutions pour la mobilisation des bois en associant les opérateurs économiques dans le cadre d'une gestion durable des forêts.
- Encourager au renouvellement de la ressource forestière et aux travaux sylvicoles associés, et présenter les dispositifs d'aides publiques et privées.

BIODIVERSITÉ & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Biodiversité : proposer des itinéraires sylvicoles en intégrant des recommandations en faveur de la biodiversité.
- Transition écologique : proposer des solutions de boisement et de conduite des peuplements permettant de préparer les forêts aux évolutions du climat.
- Être acteur pour réduire les nouveaux risques forestiers :
 - Incendies en forêt
 - Veille sur les innovations forestières
 - Apporter de la connaissance de terrain

Projet Coopération pour la mise en valeur durable des bois et forêts dans le contexte incertain du changement climatique

Publié par CNPF Grand Est

Conception Ferial SALEH

Crédits photos CNPF Grand Est

CNPF Grand Est 41 Avenue du Général de Gaulle
57050 Le Ban Saint Martin

Le projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Grand Est

Avec le soutien de:



Cofinancé par
l'Union européenne



BE
EUROPE
EN GRAND EST